

La liturgie des Patriarcats melchites de 969 à 1300¹

PATRIARCAT D'ANTIOCHE

Une certaine adoption du rite byzantin par le patriarcat d'Antioche, commencée insensiblement à partir des scissions monophysite et monothélite, devint plus intense à partir de la Reconquête byzantine de 969. Elle sera à peu près consommée au début du XII^e s. pour ce qui regarde l'office. La Liturgie de saint Jacques continua cependant à y être célébrée et ne disparut entièrement qu'à la fin du siècle. Le *Vat. gr.* 2282, volumen en parchemin, d'écriture onciale, qui est le plus ancien ms. grec de la Liturgie de saint Jacques, date du IX^e s. Il était en service dans le diocèse de Damas, car il commémore, parmi les défunts, les évêques qui ont dirigé cette Eglise depuis Ananie. Malheureusement, il ne donne ni le nom de l'évêque de la ville, ni celui du patriarche régnant au moment de sa transcription, ce qui nous prive d'un précieux point de repère de datation. En marge, le volumen porte de nombreuses rubriques arabes du XII^e s.² Mgr J.-M. Sauget vient de découvrir dans un fragment exposé au Musée National de Damas deux feuillets syro-

1 A. GASTOUÉ, *DALC*, art. Antioche, col. 2427-2439; A. GASTOUÉ, *DALC*, art. Alexandrie, 1182-1203; C. CHARON, *Le Rite byzantin dans les patriarchats melkites*, Rome, Typographie Polyglotte, 1908, pp. 1-25, 165-179; étude reprise dans *Histoire des Patriarcats Melkites*, t. III, pp. 1-21, 136-149; I. RAHMĀNĪ, *Liturgies Orientales et Occidentales*, Beyrouth, 1929; I. ARMALÉ, *Les Melchites, leur patriarcat d'Antioche et leur langue nationale* (en arabe), Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1936, pp. 89-118 (pages parues in *Machriq*, 1936, t. 34, pp. 37-66, 211-234, 361-394, 497-526); KARALEVSKIJ, *DHGE*, art. Antioche, col. 690-693; J.M. HANSENS, S.J., *Institutiones Liturgiae de ritibus Orientalibus*, t. III, Rome, 1932, pp. 569-592; GRAF, I, pp. 623-625; M. ARRANZ, *Les grandes Etapes de la Liturgie byzantine: Palestine — Byzance — Russie. Essai d'aperçu historique*, in ouvrage collectif *Liturgie de l'Eglise particulière et liturgie de l'Eglise Universelle*, Rome, 1976, pp. 43-73; I.H. DALMAIS, *Liturgie d'Orient — Rites et symboles*, Paris 1980; *Eucharistie d'Orient et d'Occident* (ouvrage collectif), Paris 1970, deux volumes; A. BAUMSTARK, *Liturgie comparée*, 3^e édition, Chevetogne 1953.

2 Codex signalé pour la première fois par Baumstark-Schermann qui l'ont décrit longuement; ils le datent du VII^e-début VIII^e s. (*Der älteste Text der griechischen Jacobosliturgie*, pp. 214-219). Il a été publié par COZZA-LUZZI, in *Novae Patrum Bibliothecae ab Ang.Card. Maio Collectae*, tomus decimus, 2^e partie, 1905, pp. 31-110.

Pour les opinions concernant la datation de ce témoin, voir J.M. HANSENS, *Introductiones liturgicae de ritibus orientalibus*, III, pp. 587-588.

grecs de l'Anaphore tronquée de Saint Jacques, datés du IX^e au XI^e s., en provenance probablement du Patriarcat d'Antioche^{2a}.

L'on constate deux tendances contradictoires dans le clergé local en Orient au sujet de l'ancienne langue liturgique des Melchites du patriarcat d'Antioche. Des membres de cette Communauté, pris d'un engouement singulier pour les Grecs, soutiennent que la langue syriaque y était demeurée l'apanage exclusif des Jacobites et des Maronites, et qu'eux, Melchites, ne cessèrent de prier en grec que pour le faire en arabe à une époque difficile à déterminer. D'autres tombent dans l'excès contraire. Ainsi pour le P. I. Armalé, la Communauté melchite du patriarcat d'Antioche ne fit usage, dans les églises de ses villes, de ses villages, de ses couvents et de ses ermitages, depuis sa fondation jusqu'au XVII^e s., que de la seule langue syriaque³.

C. Charon, tout en essayant d'être plus objectif, donne au syriaque, au détriment du grec et de l'arabe, une part beaucoup plus grande qu'il n'a occupée, du moins pour la période qui nous intéresse. «A part quelques manuscrits grecs originaires d'Antioche, tous les autres codices liturgiques melchites du IX^e au XVII^e s. sont en langue syriaque, jusqu'au moment où l'arabe prend la place de celle-ci»⁴. «L'arabe n'apparaît dans les textes liturgiques melchites qu'au XI^e s., et encore seulement pour les rubriques et les funérailles, au moins chez les Melchites»⁵.

Le grec eut certainement un regain de faveur dans les régions qui rentrèrent, dans la deuxième moitié du X^e s., sous la domination byzantine. Quant à la mesure dans laquelle il était employé dans la liturgie, elle ne pourra être convenablement appréciée que le jour où l'on aura relevé la liste des

2a J.-M. SAUGET, *Vestiges d'une célébration gréco-syriaque de l'Anaphore de Saint Jacques*, in *After Chalcedon, Studies in Theology and Church History, offered to Professor Albert Van Roey* — Louvain 1985, p. 309.

3 *Les Rites syro-melchites et la Bibliothèque patriarcale de Bkerké*, art. paru en arabe dans *Machriq*, t. 38, 1940; p. 5 du tiré à part. Nous pourrions multiplier ses affirmations plus exagérées les unes que les autres. Notre conclusion, dit-il, «est que les Grecs Melchites, tant catholiques qu'orthodoxes, ne se servirent dans leur rite, depuis sa création jusqu'au XVII^e s., et cela dans tout leur patriarcat d'Antioche, que de la langue syriaque» (*art. cit.*, pp. 1-2).

«Les siècles passèrent durant lesquels les Melchites conservèrent fidèlement le syriaque comme langue liturgique jusqu'à l'époque d'Euthyme Karma (1634-1635)» (I. ARMALÉ, *Les Melchites, leur patriarcat d'Antioche et leur langue nationale*, p. 102). «Il est bien clair que la liturgie à Antioche même ne se célébrait qu'en syriaque» (*art. cit.* p. 109; cf. aussi pp. 101, 117).

4 *Histoire des Patriarcats Melchites*, t. III, pp. 142-143; «Durant toute la période que j'ai appelée syro-byzantine, c'est-à-dire du dixième au dix-septième siècle, la langue liturgique des Melchites fut donc exclusivement le syriaque. Généralement, les livres liturgiques de cette époque sont tout entiers en syriaque, sauf parfois quelques rubriques ou péripécies scripturaires en arabe. Du grec, il n'en est guère plus question. Il y a des régions entières où on ne sait même pas le lire» (*op. cit.*, p. 140).

5 C. KOROLEVSKIJ, *Liturgie en langue vivante*, Paris, 1955, p. 94.

codex liturgiques écrits en cette langue, en provenance de Syrie. Son usage perdura plus longtemps que l'on ne pense, jusqu'au XIV^e-XV^e s., puisque, durant cette époque, des prélats de l'Église d'Antioche consacrèrent leurs efforts à traduire encore du grec au syriaque, certains livres liturgiques. Quant au syriaque, tout en restant prépondérant⁶, il accusa, à partir de l'adoption de la nouvelle liturgie, un certain recul par rapport à la période antérieure au X^e s. Encore langue liturgique dans les provinces de l'intérieur, mais non sur la côte où il était parfois employé, même à Antioche, il fut rongé de deux côtés à la fois, par le grec, dans les régions théâtre de la Reconquête, et par l'arabe qui prit une extension de plus en plus grande puisqu'à la fin du XIII^e s. la grande majorité des livres liturgiques étaient traduits en cette langue.

Charon, il est vrai, a dressé une liste de 190 mss syromelchites⁷, liste prolongée par nos propres recherches⁸, par celles du P. Armalé, par J. Assfalg¹⁰ et par d'autres érudits surtout par Baumstark¹¹. Mais il ne faut pas oublier que de la liste de Charon, 50 mss seulement sont antérieurs au XIV^e s., et que 8 sur les 19 d'origine connue proviennent du Qalamūn qui conserva l'usage de la langue syriaque jusqu'à une date très tardive.

La liste des mss syriaques aurait été certainement plus fournie si des responsables irresponsables n'avaient détruit la majorité des codex écrits en cette langue, conservés dans la Bibliothèque du couvent de Ṣāidnāya¹². Cependant le nombre plus grand de témoins en syriaque qui en aurait résulté, ne modifie pas nos conclusions. Car Ṣāidnāya est encore dans le Qalamūn où jusqu'à nos jours, trois villages ont conservé le syriaque comme langue vernaculaire.

Le patriarcat d'Antioche témoigna d'une grande ouverture pour ce qui concerne l'emploi de la langue vernaculaire dans sa liturgie. De sorte qu'il

6 Nous avons en faveur de son extension le témoignage d'Ibn al-Faqīh : «Ils (les Nubiens) sont chrétiens jacobites et lisent l'Évangile rapidement, tandis que les Rūm sont melkites et lisent l'Évangile en syriaque (?) *ḡurmuqāniyya*. Tous les habitants du pays des Rūm sont chrétiens et lisent l'Évangile en syriaque, *bi l-ḡurmuqāniyya*» (IBN AL-FAQĪH AL-HAMADĀNĪ, *Abrégé du Livre des Pays*, traduit de l'arabe par Henri MASSÉ, Damas 1973, pp. 94, 163).

7 *Histoire des Patriarcats*, t. III, pp. 30-42.

8 *Bulletin d'études orientales de l'Institut français de Damas* (= BEO), IX, 1942-1943, pp. 103-114; XI, 1945-1946, pp. 91-111.

10 JULIUS ASSFALG, *Syrische, Karšunishe, Christlich-Palästinsche, Neusyrische und Mandäische Handschriften*, Wiesbaden 1963, *passim*.

11 Cf. liste in POC 1956, p. 29, note 2.

12 Sur cet acte de vandalisme cf. le récit d'un témoin oculaire transmis par H. ZAYĀT in *Ḥazā'en al-Kutob*, 1902, pp. 117-118; *Histoire de Ṣāidnāya*, 1932, pp. 258-260. Sur un prétendu acte du même genre commis par l'évêque de Yabrūd, Grégoire 'Aṭa (1815-1899), cf. notre article *Les Manuscrits de Ma'lūla*, BEO, 1942-1943, t. IX, pp. 107-108, avec les références.

est bien difficile d'y établir une frontière linguistique entre le grec, le syriaque et l'arabe en usage dans le service divin. Si nous possédons des mss bilingues, syro-arabes, gréco-arabes, les codex trilingues ne sont pas rares. Nous possédons même pour certaines régions, comme Ma'lūla, des mss syriaques dans lesquels certaines hymnes grecques, comme le *Chérubikon*, sont transcrites en caractères syriaques¹³. Le *Vat. syr. 41*, liturgicon écrit probablement à Mayafāriqīn au XIV^e s., indique ce que les deux diacres, celui de langue grecque et celui de langue syriaque, devaient dire à tour de rôle afin d'être bien entendus de toute l'assistance. Ici encore les phrases grecques sont écrites en caractères syriaques¹⁴.

PATRIARCAT DE JÉRUSALEM

A travers son histoire, par suite surtout de l'influence des grands monastères, tel celui de Saint-Sabas, Jérusalem montra plus de zèle à suivre Byzance dans sa liturgie et sa langue¹⁵, tout en gardant des particularités dont la principale est la conservation de la Liturgie de saint Jacques; elle y était restée en usage pour les grandes fêtes¹⁶. Elle l'est de nos jours encore pour

13 Cf. *Les Manuscrits de Ma'lūla*, BEO, t. XI, p. 97.

14 Cf. ARMALÉ, *Les Melchites*, p. 109.

15 Le Τυπικὸν τῆς Ἀναστάσεως du *Saint-Sépulcre Grec 43*, reflète une très forte influence constantino-politaine. Il a été publié par Papadopoulos Kérameus dans les Ἀναλέκτα Ἱεροσολυμιτικῆς Σταχυολογίας, 1894, II, pp. 1-254. «Il y a plus de trente ans, dit Baumstark, que j'ai mis en lumière la valeur hors-ligne de ce document dans mon étude *Die Heiligtümer des byzantinischen Jerusalem nach einer übersehenen Urkunde*, *OrChr*, V, 1905, pp. 227-229. Depuis lors j'ai dû apporter quelques corrections à mes affirmations d'alors, surtout dans les questions de date (*ibid.*, Sér. 3, II, 1927, pp. 18-22). Il est acquis que le document en question nous renseigne en substance sur le culte du X^e siècle. Une légère couche de remaniements postérieurs appartiennent même à l'époque du royaume franc établi en Palestine par la première Croisade» (BAUMSTARK, *Liturgie comparée*, p. 155). Le *Typicon de l'Anastasis* a été réédité à Bruxelles en 1963. Krasnosel'tsav l'attribue hypothétiquement au patriarche Sophrone.

16 Comme témoins : Le *Vat.gr.1970*, qui a été copié au XIII^e s. dans le Sud de l'Italie sur un texte de la fin du XI^e s., en usage dans l'Église de Jérusalem, décrit par G. MERCATI, *L'Euchologio di S. Maria con un frammento di anafora greca inedita*, in *Revue Bénédictine*, 1934, t. 45, pp. 224-240; cf. aussi P. CANART ET V. PERI, *Sussidi bibliografici per i manoscritti greci della Biblioteca Vaticana* (Studi e Testi, 261), Cité du Vatican, 1970, pp. 663-664. Y ajouter *Cinq feuillets du Codex Rossanensis (Vat.gr.1970) retrouvés à Grottaferrata*, par A. Jacob, in *Le Muséon*, LXXXVII, fasc. 1-2, pp. 45-59. Le 43 du Patr. orth. de Jérusalem (XII^e s.) – Le *Par.suppl.gr.476*, transcrit au XV^e s. sur un codex qui devait être utilisé dans l'Église de Jérusalem, puisque le dernier archevêque nommé parmi les défunts est Léontius qui occupa le siège de la Ville Sainte vers 1174 ou 1175-14 mai 1184 ou 1185. La Liturgie de saint Jacques du *Messanensis 177* (X^e/XI^e s.), du *Vat.gr.1970* (XIII^e s.), du *Par.gr.2509* (XV^e s.) et du *Paris.suppl.gr.476* (XV^e s.) a été reproduite sur quatre colonnes par C.A. SWAINSON, *The Greek Liturgies chiefly from original authorities*, Cambridge, 1884, pp. 214-332.

celle de l'apôtre¹⁷. Le grec était la langue officielle du patriarcat; l'arabe cependant y opérait une légère poussée moins profonde que dans le patriarcat d'Antioche.

Les chrétiens originaires de Palestine parlaient un dialecte syriaque très voisin du judéo-araméen du Talmud de Jérusalem et des Targoums dits palestiniens. Nous savons par Eusèbe que tous les chrétiens d'origine juive quittèrent Jérusalem et la Judée sous Vespasien, avant la prise de la ville Sainte et se retirèrent à Pella, dans la Décapole, au-delà du Jourdain¹⁸. Ils formèrent une communauté qui demeura fidèle à la foi chalcédonienne longtemps après le concile. Nous lui trouvons des traces jusqu'au XII^e s. Même si nous ne connaissons pas grand-chose de l'histoire de cette fraction de l'Église, nous possédons d'elle un certain nombre de documents surtout bibliques, hagiographiques et liturgiques. Seuls ces derniers nous intéressent ici. Le lectionnaire du *Vat. syr.* 19 (1030) est du nombre. Cet évangélaire portant les titres de péripopes en arabe, quoique en *caršūnī*, a été transcrit par le prêtre Elie de 'Abbūd¹⁹ dans le monastère de l'abbé Moïse. Il le légua par la suite à celui de Saint-Élie, ou le couvent de Kawkab, dont il devint l'higoumène. Ce monastère était situé dans son village natal (au nord de Jérusalem). En dehors de la longue description d'Assemani dans le *Bibliothecae Apostolicae Vaticanae ... Catalogus*, t. II, pp. 70-103, une étude a été consacrée à ce codex par ADLER dans ses *Novi Testamenti versiones syriacae*²⁰. Il a été en outre l'objet de deux éditions avec version latine, l'une par F. Miniscalchi-Erizzo²¹ et l'autre par A. Rahlfs²². A.S. Lewis et M.D.

17 Sur cette Liturgie, cf. ANAGNOSTÉS, *La Liturgie de saint Jacques à Jérusalem, Échos d'Orient*, t. 4, 1900-1901, pp. 73-76; B.-CH. MERCIER, *La Liturgie de saint Jacques*. Edition critique du texte grec avec traduction latine, PO, t. 26, 1944, pp. 121-249; A. RÜCKER, *Die syrische Jakobusanaphora nach der Rezension des Jakob(h) von Edessa*, in *Liturgiegeschichtliche Forschungen*, t. 4, 1913; G. KHOÛRI-SARKIS, *L'Anaphore syriaque de Saint Jacques*, in *OrSyr*, IV, 1959, pp. 385-448; du même, *Notes sur l'Anaphore syriaque de Saint Jacques*, in *OrSyr*, t. V, 1960, pp. 1-32, 129-158, 363-384; t. VII, 1962, pp. 277-296; t. VIII, 1963, pp. 3-20; A. TARBY, *La Prière eucharistique de l'Église de Jérusalem*, Paris, 1972; F.C. CONYBEARE et O. WARDROP, *The georgian Version of the Liturgy of St James*, in *ROC*, t. XVIII, 1913, pp. 396-410; t. XIX, 1914, pp. 155-173; M. TARCHNIŠVILI, *Eine neue georgische Jakobusliturgie*, in *Ephemerides liturgicae*, t. 62, 1948, pp. 49-82; S. EURINGER, *Die Anaphora des Hl. Jacobus, des Bruders des Herrn*, in *OrChr*, t. II, 1915, pp. 1-19; O. HEIMING, *Anaphora syriaca sancti Jacobi fratris Domini*, in *Anaphorae syriacae*, Rome, II, 2, 1953, pp. 109-179; A. BAUMSTARK, TH. SCHERMANN, *Der älteste Text der griechischen Jakobusliturgie*, in *OrChr*, III, 1903, pp. 214-219.

18 Cf. M. SIMON, *La Migration à Pella. Légende ou réalité?*, in *Rech. de Sciences Religieuses*, t. 60, 1972.

19 Sur 'Abbūd et son monastère, cf. BAGATTI, *l'Église de la Gentilité*, Jérusalem, 1968, pp. 129, 130, 184, 185; *Studi Biblici Franciscani Liber Annuus*, X, pp. 201, 202.

20 Copenhague, 1789.

21 *Evangelium Hierosolymitanum ex codice Vaticano Palaestino deprompsit*, edidit, Latine vertit, prolegomenis et glossariis illustravit, Vérone, 1861-1866.

22 *Bibliothecae syriacae a Paulo Lagarde collectae quae ad philologiam sacram pertinent*,

Gibson en ont publié des extraits²³. Le Ms. *or. Oct. 1019* de la Westdeutsche Bibliothek de Marbourg est un horologion transcrit à Jérusalem en octobre 6696 (1187 J.-C.)²⁴.

Une colonie de ces chrétiens a dû s'établir à une époque inconnue en Égypte. C'est à eux probablement qu'est due la célébration de la Liturgie de saint Jacques dans le Patriarcat d'Alexandrie. Appartiennent à cette colonie un lectionnaire acquis au Caire en 1895 par A.S. Lewis²⁵, le *Br. Mus. Or. 495* (XII^e-XIII^e s.), et des fragments se trouvant à la Bodléienne, renfermant les uns, une partie des Nombres et des Épîtres Pauliniennes²⁶, les autres, une partie de l'Exode et de la Sagesse de Salomon²⁷. Le *Br. Mus. 4951* est un ordinal melchite transcrit vers le XIII^e s. qui renferme des parties de la Genèse, des Rois, d'Amos et des Actes des Apôtres. Il contient en outre le rite des ordinations (bilingue avec certaines parties en grec et en syriaque palestinien juxtaposés, les rubriques sont en *caršūnī*) et la liturgie du Nil²⁸. Les fragments, originaires aussi probablement d'Égypte, et conservés dans la Niedersächsische Staats- und Universitätsbibliothek de Göttingen ont été catalogués par J. Assfalg²⁹. Les uns sont extraits de livres liturgiques, les autres, du Nouveau Testament. Certains de ces fragments contiennent des passages en arabe.

Göttingen, 1892, pp. 257-402. Cf. au sujet de cet évangélaire F.C. BURKITT, *Note on the Evangelium Hierosolymitanum Vaticanum and the origin of the Palestinian syriac literature*, in *Douzième Congrès International des Orientalistes*, Rome, 1899, Florence, 1902, t. III, partie II, pp. 119-126.

23 *The Palestinian Syriac Lectionary of the Gospels, Re-edited from two Sinai Mss. and from P. de Lagarde's edition of the «Evangelium Hierosolymitanum»*, Londres, 1899; Fac-similé 183^v dans E. TISSERANT, *Specimina codicum orientalium*, Bonn, 1914, XXX, n. 38.

24 Il a été édité par M. BLACK, *A christian Palestinian syriac Horologion (Berlin or. Oct. 1019)*, Cambridge 1954; cf. J. ASSFALG, *Syrische Handschriften*, pp. 183-184.

25 Édité par LEWIS, *Studia Sinaitica*, VI, Londres, 1897. Cette édition renferme en outre un fragment d'hymne acquis au Caire en 1893 et une hymne sur saint Pierre et saint Paul, trouvée au Sinai par M. Harris et qui avait été publiée d'abord dans les *Studia Sinaitica*, I.

26 Édités par M. GWILLIAM, *Anecdota Oxoniensia*, 1893.

27 Édités par M. GWILLIAM, BURKITT et STENNING, *Anecdota Oxon.*, 1896.

28 Le ms. a été publié par M.G. MARGOLIOUTH dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, octobre 1896, pp. 667-731 (tirage à part en 1897 sous le titre *The Liturgie of the Nile — The Palestinian syriac Text, edited from unique Ms in the British Museum with a translation*). Fac-similé in TISSERANT, *Specimina*, Pl. 39^b donnant le fol. 27, début de l'office de Noël. Des corrections et additions ont été portées à l'édition de Margoliouth par M. BLACK dans son *Rituelle Melchitarum*, Bonner Orientalische Studien, Heft 22, Stuttgart, 1938, pp. 35-36. Sur ce codex cf. aussi GRAF, I, p. 626.

29 Cf. *Syrische Handschriften*, pp. 184-196. Sur ces fragments cf. les études de H. DUENSING, *Christlich-palästinisch-aramäische Texte und Fragmente nebst einer Abhandlung über den Wert der palästinischen Septuaginta*, Göttingen, 1906; *Neue Christlich-palästinisch-aramäische Fragmente*, Göttingen, 1944 (= Nachrichten der Akademie der Wissenschaften in Göttingen, Philologisch-historische Klasse, Jahrgang 1944, Nr. 9); *Nachlese christlich-palästinisch-aramäischer Fragmente*, Göttingen, 1955 (= Nachrichten der Akademie der Wissenschaften in Göttingen, I. Philologisch-historische Klasse, 1955, Nr. 5).

Ceux qui existent à Sainte-Catherine ne nous autorisent pas nécessairement à croire qu'une colonie de chrétiens palestiniens ait résidé dans la presque île sinaïtique. Leur origine probable est l'Égypte. L'un de ces fragments³⁰ renferme des passages de l'Épître aux Galates; les autres³¹, des passages du III^e Livre des Rois, de Job et des portions de deux homélies sur le Déluge et sur Saint Pierre. Le *Sin. syr. palestin. 1* (1094 J.-C.) est un lectionnaire des Évangiles disposés sur deux champs; le 2 est un second lectionnaire transcrit en 1092; quant au 3, il est formé de 14 feuillets détachés de la couverture d'un ms. arabe et contenant des homélies. Le *Sin.syr. 8* (X^e s.) est un lectionnaire tiré des Prophéties dont quelques feuillets sont en syro-palestinien (homélies de Pierre et de Paul). Dans le *Sin. syr. 178* (X^e s.), quelques feuillets sont en syro-palestinien. Dans le *Syr. 27* de la Niedersächsische Staats- und Universitätsbibliothek de Göttingen, fragment du livre des Prophéties ayant appartenu au Sinaï³².

D'autres fragments disséminés à Londres et à Léninegrad³³ contiennent des portions du Deutéronome, d'Isaïe, des Psaumes, des Proverbes, de Job, des quatre Évangiles, des Actes des Apôtres; d'homélies et d'hymnes; des Actes du martyr Philémon et de saint Sabas le Cénobiarque³⁴.

Les textes syro-palestiniens de l'Ancien Testament procèdent des Septante. Faudrait-il les considérer tous comme des lectionnaires ou sont-ils des fragments d'une version complète de l'Ancien et du Nouveau Testament? Les avis sont partagés. Gwilliam et Stenning³⁵ considèrent que les lectionnaires qui existent aujourd'hui ont été tirés d'une version de la Bible antérieure au VI^e s. et n'ont pas été traduits sur des lectionnaires grecs. Nestle³⁶ est d'un avis contraire; il croit que les leçons n'étaient pas empruntées à une édition complète de la Bible, mais que chaque leçon fut traduite ad hoc d'un lectionnaire³⁷.

30 Publié par HARRIS, *Biblical Fragments from Mount Sinai*, Londres, 1890, et réimprimé par SCHWALLY, dans *Idioticon des christlich palaestinischen Aramaeisch*, Giessen, 1893.

31 Publiés par GWILLIAM, BURKITT et STENNING, *op. cit.*

32 ASSFALG, *op. cit.*, pp. 195-196.

33 N. PIGOULESKI, *Manuscripts syriacques bibliques de Leningrad*, in *Revue Biblique*, 1937-1938; N.V. PIGOULEVSKAYA, *Fragments syropalestiniens inédits des Ps. 123-124*, in *Revue Biblique*, 1934, pp. 519-527.

34 Publiés par LAND dans *Anecdota syriaca*, t. IV, Leiden, 1875.

35 *Anecdota Oxon.*, 1896, p. 105.

36 *Studia Sinaïtica*, VI, p. XVII. Sur cette littérature syro-palestinienne cf. R. DUVAL, *La Littérature syriaque*, pp. 57-61.

37 Cette littérature nous reste close. Nous donnons cependant une bibliographie sélective la concernant: R. DUVAL, *La Littérature syriaque*, pp. 57-61; H. DUENSING, *Christlich-palästinisch-aramäische Texte und Fragmente*, Göttingen, 1906; BAUMSTARK, *Littérature comparée*, pp. 247-248 (bibliographie); HAMMERSCHMIDT, in *OrChr*, t. 48, 1964; BAR ASHER, *Palestinian Syriac Studies*, Jérusalem 1977; J. BARCLAY, *Melkite Orthodox Byzantine mss in Syriac (Edessene dialect of Aramaic) and Palestinian Aramaic (indigenous Palestinian*

PATRIARCAT D'ALEXANDRIE

Nous savons par les *Réponses* de Théodore Balsamon aux questions que lui avait posées le patriarche Marc d'Alexandrie, en février 1195³⁸ et par l'auteur copte du *Tartib al-Kahanūt*³⁹ du début du XIII^e s., que les Melchites d'Égypte se servaient encore à cette époque des anaphores de Marc⁴⁰ et

dialect of peasant Jews), in *Studii Biblici Franciscani Liber Annuus*, 21, 1971, pp. 205-219; S.P. BROCK, *A fragment of the Acta Pilati in Christian Palestinian Aramaic*, in *Journal of Theological Studies*, 22, 1971, pp. 157-158; M.H. GOSHEN-GOTTSTEIN, *The Bible in the Syro-Palestinian Version, Part I, Pentateuch and Prophets*, Jérusalem, 1973; M. SOKOLOFF and J. YAHALOM, *Christian palimpsests from the Cairo Geniza*, in *Revue d'Histoire des textes*, 8, 1978, pp. 111 sq.

- 38 Il s'agit de la question I. Les *Réponses* nous sont parvenues en une double rédaction. L'une, celle de Balsamon approuvée et promulguée par le patriarche œcuménique (PG, t. 138, col. 952-1012); RHALLI et POTLI, t. IV, pp. 447-496), et l'autre, non approuvée, faite par Jean Kastamonites, métropolite de Chalcédoine (publiée par GÉDÉON, *Nea bibliothiki Ecclesiasticon syrihrafon*, Constantinople, 1903, col. 135-160). Dans les deux rédactions, la réponse est la même : Alexandrie doit abandonner sa liturgie particulière pour embrasser celle de Constantinople. Mais il y a des différences dans l'appréciation de l'usage alexandrin, la légitimité et même l'authenticité des Liturgies de saint Jacques et de saint Marc. La première rédaction reconnaît que la Liturgie de saint Jacques a été autrefois légitime, mais non celle de saint Marc, et déclare que ni l'une ni l'autre ne sont plus acceptables, du moment que la Grande Église ne les reconnaît pas. La seconde admet que les deux liturgies ont été autrefois légitimes, mais rapporte que, soit à cause d'interpolations, soit à cause de leur trop grande longueur, elles ont été remplacées par les Liturgies de saint Basile et de saint Jean Chrysostome. Et puisque l'Église de Constantinople est à la tête de toutes les Églises pour la pureté de la foi et en vertu de ses privilèges en tant que nouvelle Rome, il faut que l'Église d'Alexandrie célèbre comme elle et ne s'attache point à la coutume locale. Et s'il y avait lieu de célébrer parfois la Liturgie de saint Jacques ou de saint Marc, il faut en donner lecture au Synode qui examinera avec soin ce qui doit être fait (V. GRUMMEL, *Les Réponses canoniques à Marc d'Alexandrie, leur caractère officiel, leur double rédaction*, in *Échos d'Orient*, 1939, t. 38, pp. 325-326.)

On remarquera cependant que malgré les injonctions du patriarchat œcuménique, Alexandrie continuera pour un temps à faire usage des deux Liturgies proscrites. Les témoignages des manuscrits et de l'auteur du *Tartib al-Kahanūt* en font foi.

- 39 Éd. J. ASSFALG, *Die Ordnung des Priestertums*, Le Caire, 1965, p. 56.

- 40 Tous les mss grecs de l'anaphore de saint Marc proviennent des Églises melchites, égyptiennes, sinaïtiques ou italo-grecques (originaires des deux premiers centres) : Le *Vat.gr.2281* (1207) où des rubriques ont été par la suite ajoutées en marge, en grec et en arabe. Ce qui indique qu'il a été en usage en Égypte et au Sinaï. C.A. SWAINSON (*The greek Liturgies*, p. x) estime qu'il a été écrit pour l'usage de l'Église patriarcale d'Alexandrie — le *Messanensis* 177 (l'anaphore de saint Marc est du XII^e s.) — le *Vat.gr.1970* (XII^e s.) (cf. note 16) — le *sin.gr.2147* (XII^e/XIII^e s.) — deux codex du Patr. d'Alexandrie dont le plus ancien portant le n° 173/36, a été transcrit en 1585/6 par le futur patriarche Méléce Pighas.

Le texte du *Vat.gr.2281*, avec en plus ceux du *Vat.gr.1970* et du *Messanensis* 177, a été édité en colonnes juxtaposées par C.A. SWAINSON, *The greek Liturgies*, pp. 2-73.

L'*Alexandrinus* 173/36 a été édité à deux reprises. Une première fois par N. KÉPHAS, in *Theologia*, t. 26, 1955, pp. 14-36. Une deuxième fois par T. MOSKONAS, *Ecdhosis tou Institutoutou ton anatolikon Spoudhon tis Patriarchikis bibliothikis Alexandrias*, t. 9, 1960.

Sur la Liturgie de saint Marc, cf. R.G. COQUIN, *Vestiges de concélébration eucharistique*

de Jacques⁴¹, outre celles de Basile, de Chrysostome, des Présanctifiés. La byzantinisation de la Liturgie d'Alexandrie, commencée au X^e s., se poursuivit durant les siècles suivants pour être un fait accompli dès la seconde moitié du XIII^e s. Désormais, l'Église melchite d'Égypte adoptera définitivement le rite de Constantinople. Déjà, ainsi qu'on le voit par les manuscrits grecs du Sinaï, elle était complètement byzantine quant à l'office.

Il est actuellement difficile de pouvoir suivre l'évolution de la langue sacrée dans cette région, l'inventaire complet des manuscrits liturgiques originaires du patriarcat d'Alexandrie — comme d'ailleurs de celui de Jérusalem — n'ayant pas été terminé. Nous ne pouvons pas tenir compte, pour établir un jugement valable, du nombre des manuscrits grecs conservés de nos jours dans les bibliothèques des deux patriarchats, ou dans celles du Sinaï et de Saint-Sabas. Leur origine melchite ne peut être certifiée du fait du lieu de leur conservation ou même de leur transcription⁴². Ils peuvent provenir d'ailleurs. Il faudrait contrôler chacun d'eux. Tâche digne d'un bénédictin, d'autant plus ardue que les catalogues dressés jusqu'à présent ne prêtent souvent que peu d'attention au lieu de provenance des codex analysés.

Il est acquis que le passage de la langue grecque à la langue arabe dans le patriarcat d'Alexandrie se fit sans intermédiaire. La première demeura seule langue liturgique jusqu'au XII^e-XIII^e s. Les *Questions* de Marc d'Alexandrie et les *Réponses* qui leur furent faites montrent que d'autres langues, en particulier l'arabe, commençaient à y être en usage dès cette époque. Ainsi à la question 11 de la rédaction de Jean de Chalcédoine : *Pouvons-nous*

chez les Melkites égyptiens, les Coptes et les Éthiopiens, in *Le Muséon*, 1967, t. 80, pp. 37-46; du même, *L'Anaphore alexandrine de saint Marc*, in *Le Muséon*, 1969, t. 82, pp. 307-356; *L'Anaphore alexandrine de saint Marc*, in *Eucharistie d'Orient et d'Occident*, t. II, pp. 51-82; H. ENGBERDING, *Das anaphorische Fürbittgebet der griechischen Markusliturgie*, in *OCP*, 1964, t. 30, pp. 398-446.

Il est à remarquer que «la recension grecque melkite de l'anaphore de Marc, représentée par une version éthiopienne, comme par un ms. unique dont une copie moderne, le *Vat. aeth.95*, a été éditée et traduite par T.M. Semhary Selam» (COQUIN, *L'Anaphore alexandrine*, p. 310).

- 41 Témoins de la Liturgie de saint Jacques, le *Patr.orth. Alexandria 258* — le *Vat.gr.2281* (1207). L'assimilation aux anaphores byzantines dans ce codex y est plus importante que dans les autres.
- 42 Le *Sin.graec.966* et le *Leningrad 226* (= Euchologe Porphyre Uspensky) (X^e s.) sont des euchologes italo-grecs émigrés au Sinaï ou trahissent une origine de l'Italie du Sud. Nous pouvons assister également à un phénomène inverse. Un codex peut être transcrit pour une communauté non melchite dans un centre melchite. Ainsi, nous notons pour les seuls euchologes : le *Sin.gr.959* (XI^e s.), originaire du Sinaï ou de Palestine est plus proche des usages de Constantinople; de même le *Sin.gr.961* (XI^e s.), de source constantinopolitaine, a été copié au Sinaï ou dans la Palestine. Un synaxaire grec de l'Église de Constantinople a été transcrit en Palestine en 1050. Il est conservé actuellement à Florence (Cf. *Sources Chrétiennes*, n. 90, p. 18, note 4).

célébrer dans notre dialecte (l'arabe)? Réponse : il faut aimer l'accord en tout, mais si les indigènes demandent les ecphonèses dans leur langue, il n'y a aucun danger à le leur accorder. Cependant pour que cela ne soit pas à la charge des *Rhomaei* qui sont dans le pays, il faut aussi les faire de temps en temps en leur langue. Dans la rédaction de Balsamon (*question* 6) la demande est élargie et concrétisée : Les Syriens orthodoxes et les Arméniens convertis⁴³ peuvent-ils célébrer en leur dialecte, ou faut-il les forcer à célébrer avec des livres grecs? Réponse : Ils peuvent célébrer en leur dialecte, mais avec les mêmes prières transcrites sur des rouleaux calligraphiés en lettres grecques.

Cependant, comme témoin de l'arabisation, nous ne possédons pour le moment que le *Vat.gr.2282* (1207 J.-C.) qui contient des rubriques ajoutées en marge, en grec et en arabe.

LE SINAÏ

En tant qu'entité ecclésiale, le Sinaï dépendait du patriarcat de Jérusalem, malgré sa proximité de l'Égypte. Il se servait de la Liturgie de saint Jacques — avec celle de saint Jean Chrysostome — jusqu'au XIV^e s., comme en témoignent le *Sin.gr. 1040* (XIV^e s.) et le *Sin. arab. 237* (vers le XIII^e s.). Pour l'époque antérieure, nous avons le *Messanensis 177* sur lequel a été copié en 1880 le *Borg. gr. 24*. Le *Messanensis* qu'on situe à la fin du X^e s., peu après 984, devait être utilisé probablement au siège épiscopal du Sinaï, c'est-à-dire à Pharan. Cette attribution est corroborée par la parenté qui

43 Par Syriens orthodoxes, il faut comprendre la fraction de Melchites originaires de Syrie-Palestine (cf. notre article *Syriens et Suriens*, in *Symposium Syriacum 1972* (OrChrA, n. 197, 1974), pp. 487-503) et peut-être ceux qui se servaient du dialecte syro-palestinien dont divers témoins proviennent du patriarcat d'Alexandrie. Quant aux Arméniens convertis, ce sont les Dzati, ou Arméniens chalcédoniens qu'on trouve dans les patriarcats d'Antioche et d'Alexandrie, Nicon de la Montagne Noire nous parle de ceux d'Antioche (cf. notre article *Couvents de la Syrie du Nord portant le nom de Siméon*, in *Syria*, t. 49, 1972, pp. 153-154). Des Arméniens chalcédoniens, soumis à la hiérarchie melchite, demeurèrent jusqu'à la fin du XVII^e s. en Asie Mineure. Nous avons une attestation formelle de leur présence chez le patriarche melchite d'Antioche, Macaire Za'im († 1672). Quant aux Dzati d'Alexandrie certains d'entre eux occupèrent des postes très importants comme Bahrâm. La campagne menée contre lui en 1137 ne fut pas suscitée par l'intransigeance religieuse, mais par la conduite de cet omnipotent vizir qui scandalisait les musulmans en attirant des milliers d'Arméniens en Égypte et en leur donnant des fonctions-clés dans l'administration. Sur *Bahrâm*, cf. MARIUS CANARD, *Un vizir chrétien à l'époque fatimite: l'Arménien Bahrâm*, dans *Annales de l'Institut d'Etudes Orientales*, XII, 1954, pp. 84-113; du même, art. *Bahrâm*, in *EI*², p. 969, avec bibliographie.

Cependant il ne faudrait pas croire que tous les Arméniens d'Égypte étaient chalcédoniens, beaucoup avaient gardé et leur rite et leur croyance d'origine (monophysite). A l'époque de Bahrâm, ils relevaient même de la juridiction d'un catholicos local résidant au Caire. Cf. M. CANARD, *Notes sur les Arméniens en Égypte à l'époque fatimite*, in *Annales de l'Institut d'études orientales*. Alger, XIII, 1955, pp. 143-157.

l'unit au *Sin.gr.1040* dans le memento des morts⁴⁴. On y employait aussi la Liturgie de saint Marc: témoins le *Sin.gr.2147* (XII^e-XIII^e s.)⁴⁵ et le *Sin.arab. 237*. Le *Messanensis* contient aussi l'anaphore de saint Marc, au verso, copié au milieu du XII^e s., au jugement de C.A. Swainson⁴⁶. Cependant «rien ne permet de déduire que la Liturgie de Marc fut transcrite dans la même région (Sinaï) ou après le transfert du rouleau dans l'Italie du Sud»⁴⁷.

Les Liturgies de saint Basile et des Présanctifiés y étaient aussi en usage. Le Sinaï est la seule des éparchies melchites à s'être servie d'une Liturgie de saint Pierre qui, comme on le sait, provient de l'Italie du Sud. Nous la trouvons en effet dans le *Sin.arab.237* (vers le XIII^e s.)⁴⁸. Ce ms., comme nous l'analyserons plus tard, ne contient pas seulement, en texte arabe, les Liturgies de saint Jacques et de saint Pierre, mais un commentaire sur celle de Marc. La similitude de l'usage des différentes anaphores entre le Sinaï et l'Italie du Sud provient du contact réciproque des deux centres ecclésiastiques.

Les trois langues, le grec, l'arabe et le syriaque (sans compter le géorgien) étaient en usage dans la Sainte Montagne. Sa riche bibliothèque contient des codex transcrits dans les trois idiomes dans son *grapheion*. Le nombre relativement élevé de codex liturgiques en syriaque peut nous paraître déconcertant; ils sont plus nombreux que les manuscrits arabes et même grecs. Un esprit superficiel pourrait en conclure que la principale langue liturgique en usage sur la Sainte Montagne était le syriaque. Le Sinaï, comme d'ailleurs d'autres monastères melchites de Palestine (Saint-Sabas, Saint-Théodose), de Syrie (Saint-Siméon du Mont Admirable) ont toujours accueilli des recrues d'origines diverses, arabophone, grecque, géorgienne, ou paysans venant des campagnes de Palestine ou de la Syrie du Nord, ne parlant que le syriaque. Ces dernières «nations» qui n'entendaient rien à la liturgie byzantine célébrée en grec ou en arabe, se réunissaient dans une chapelle du monastère qui leur était réservée. Nous connaissons pour cette période l'église réservée aux Géorgiens à Saint-Siméon le Thaumaturge⁴⁹. Les «Syriens» avaient aussi la leur dans la Sainte Montagne⁵⁰. Elle était édifiée

44 BRIGHMAN, *op. cit.*, p. XLIX; MERCIER, *La Liturgie de saint Jacques*, p. 22; R.-G. COQUIN, *L'Anaphore alexandrine de saint Marc*, in *Le Muséon*, 1969, p. 308.

45 Ce ms. donne en marge une traduction arabe.

46 *The Greek Liturgies*, pp. XVIII-XIX.

47 R.-G. COQUIN, *L'Anaphore alexandrine de saint Marc*, *Le Muséon*, t. 82, 1969, p. 308.

48 La Liturgie de saint Pierre se trouve bien dans le *Vat.gr.1970*, copié au XIII^e s. dans le sud de l'Italie, sur un texte hiérosolymitain du XI^e s. Elle fait partie du lot du XII^e s. et n'appartient pas au texte original.

49 Cf. notre article *Couvents de la Syrie du Nord portant le nom de Siméon*, pp. 151-154; WACHTANG Z. DJOBADZÉ, *Materials for the study of Georgian monasteries in the Western environs of Antioche on the Orontes*, Bruxelles, 1976 (= CSCO, vol. 372, Subsidia, t. 48).

50 Sur l'église des moines géorgiens au Sinaï, cf. G. GARITTE, *Catalogue des manuscrits littéraires du Mont Sinaï*, Louvain 1956, CSCO, vol. 165, Subsidia, t. 9, p. 173.

en l'honneur de la Vierge. Divers colophons sinaïtiques mentionnent ses desservants ou signalent des mss affectés à son service (*Sin. arab.80 - Sin. arab.90 - Sin.arab.267*, ff. 353^v, 354^r ⁵¹). Les mêmes colophons nomment parfois ses moines ou hiéromoines *syriānī* (*Sin.arab.80 - Sin.arab.193* ⁵²). Une note du *Sin.arab.320*, sous le titre *Miracle opéré au Mont Sinaï*, donne le nom de cinq moines *syriānī* de la communauté monastique de l'église de la Vierge : «Dimanche 8 avril, 5^e dimanche de Carême (pendant lequel nous célébrons la synaxe de saint Climaque) de l'année de la Création 6799 qui équivalait au 6 *rabi* al-*āḥar* 690 H. (1291) durant le règne de saint Andronic, fils du roi Michel Paléologue ..., celui de notre seigneur le sultan al-Malek al-Manṣūr sur les terres égyptiennes et syriennes, le patriarcat de Sophronios l'égyptien, connu sous le nom d'Ibn as-Sanī, sur Jérusalem, l'épiscopat du seigneur hiérarque *anba* Arsène aṣ-Ṣawbakī sur le Mont Sinaï, est survenu un évènement ... *al-qass* Yūḥanna as-*syriānī*, serviteur de la Sainte Montagne, surnommé al-Aṣqar, est monté sur le sommet, en compagnie de huit personnes parmi les frères moines habitant le saint couvent ; en voici les noms : *aṣ-ṣammās anba* Sim'ān as-*syriānī*, *aba* Būlos as-*syriānī* surnommé al-*Ḥabīs* (le reclus), *aba* Sim'ān as-*syriānī*, *aba* Būlos as-*syriānī*, *aba* Mūsa aṣ-Ṣawbakī et aussi *aba* Mūsa et *aba* Mūsa al-Ḥabaṣī».

Selon les règles admises dans les monastères abritant diverses «nations», les moines se réunissaient par affinité linguistique pour célébrer l'office, mais partageaient avec toute la communauté la synaxe eucharistique. Cette pratique nous explique le grand nombre d'horologies et de psautiers en langue syriaque, et la rareté des liturgicons^{52bis}.

51 Cf. AZİZ S. ATIYA, *Catalogue raisonné of the Mount Sinai arabic Manuscripts*, translated by Joseph N. Youssef, t. I, Alexandrie, 1970, pp. 160-161 ; 182 ; 497.

52 *Op. cit.*, pp. 161, 374.

52bis Cette coutume se pratiquait dès la fin du V^e s. à Deïr Dosi, établi par saint Théodose, fondateur de la vie cénobitique en Palestine : «Ce bienheureux en effet, plus orné de sagesse que Béséléél, l'architecte de la divine Tente (Ex 31, 1-11 ; 35, 30 ss.), dans la mesure où il ne s'agissait là-bas que d'un service matériel, ombre du vrai, alors qu'on rend ici, au Maître de l'Univers, le service spirituel qui est le vrai, bâtit à l'intérieur du monastère quatre églises : l'une dans laquelle en langue grecque, à part des autres, la masse des pères offre à Dieu, comme il est écrit (Ps 49, 14), «l'ensemble de la louange» ; une autre dans laquelle, en leur langue propre, la race des Besses rend au Très-Haut son tribut de prières ; une autre dans laquelle les Arméniens, perpétuellement occupés à chanter des hymnes en leur langue, font monter ce chant vers le Maître Universel ; une autre dans laquelle les frères torturés par le démon impur, desquels nous avons fait mention plus haut, présentent au Christ Sauveur, avec les pères consacrés à leur service, l'hymne de reconnaissance, et peut-être ne leur reste-t-il juste assez de bon sens que pour cette fonction même, pour laquelle précisément ils sont nés.

C'est donc ainsi que, dans ces quatre églises, est accompli sept fois le jour, comme l'on dit (Ap 6, 13), le saint office de la psalmodie de gens qui louent l'Auteur de toute la création. Quant au saint sacrifice de la Messe, chaque groupe accomplit dans sa sainte église propre la partie du service qui va du début à la lecture des saints Évangiles, puis tous ensemble,

Autre phénomène, les mss syriaques du Sinaï sont beaucoup plus nombreux pour le XIII^e s. que pour les autres : 193 contre 2 pour le VI^e s., 5 pour le VII^e s., 1 pour le VII^e/VIII^e s., 10 pour le VIII^e s., 11 pour le IX^e s., 3 pour le X^e s., 1 pour le X^e/XI^e s., 13 pour le XI^e s., 15 pour le XII^e s., 5 pour le XII^e/XIII^e s., 5 pour le XIV^e s., 1 pour le XV^e s., zéro pour le XVI^e s., 1 pour le XVII^e s. daté de 1620⁵³.

Cette profusion de codex correspond certainement à un moment de l'histoire où le Sinaï reçut un nombre relativement important de recrues des campagnes syriennes. Par suite des guerres entre Croisés et Mameluks, par suite aussi de l'invasion des Mongols, le XIII^e s. fut pour la chrétienté syrienne un siècle d'épreuves durant lequel nombre de monastères furent pillés ou détruits. Il n'est pas impossible que les rescapés aient cherché refuge loin du théâtre de la guerre.

NOMENCLATURE

Nous avons dressé dans notre *Histoire du Mouvement Littéraire dans l'Église Melchite*, vol. III, t. 1, pp. 368-393; t. II, pp. 157-172, une nomenclature des codex liturgiques melchites, transcrits durant cette période, les classant d'abord suivant la langue en usage : mss gréco-arabes, mss en langue syriaque, mss syro-arabes, mss arabes⁵⁴; ensuite par livre liturgique. Nous nous contentons ici, d'abord, de mentionner des codex qui peuvent être cités comme témoins du passage du rite antiochien à celui de Constantinople. Certains, postérieurs à la date que nous nous sommes assignée, c'est-à-dire 1300, ont été probablement copiés sur des modèles plus anciens. Ensuite nous donnons la conclusion que cette nomenclature nous permet de tirer. Nous nous empressons de dire cependant qu'elle n'est pas définitive, car des bibliothèques de manuscrits n'ont pas encore été cataloguées et les équations que nous tirons, basées sur nos connaissances actuelles, peuvent être sujettes à révision si de nouveaux témoins apparaissent au jour.

Quant aux témoins du passage du rite d'Antioche à celui de Constantinople, nous mentionnons : Le *Br.Mus.250* (*Add. 14488*), évangélaire qui contient les péricopes pour les dimanches d'après les huit tons, suivant l'usage de

sauf les frères possédés du démon, se réunissent dans la grande église des Hellénistaires, et là ils participent aux saints mystères du Christ, notre Dieu». (*Vie de saint Théodose*, par Théodore de Pétra, in *Les Moines d'Orient*, traduction A.-J. Festugière, vol. III, 1963, p. 127).

53 Statistiques faites par M. KĀMEL, *Fihrist Maktabat Dair Sante Cāterin*, t. I, pp. 88.

54 Nous avons signalé précédemment les raisons qui nous empêchent de faire entrer dans notre nomenclature les codex grecs, n'étant pas certain de leur origine melchite.

l'Église syriaque, alors que dans le rite byzantin, les évangiles des dimanches commémorant la Résurrection sont au nombre de 11 et non rangés d'après les huit tons. Ce lectionnaire a été écrit pour le couvent du prophète Élie (ou couvent de Saint-Pantéléimon de la Montagne Noire) et traduit en syriaque sur un exemplaire grec, l'an 1023. *Br.Mus.251* (*Add. 14489*), autre évangélaire transcrit dans le même monastère par Yūḥanna Duqs en 1046. Le *Vat.Syr.21* est un épistolier d'après la Peschitto suivi d'un calendrier liturgique transcrit dans le même monastère de Saint-Élie, le 31 octobre 1041. Le *Bodl.45* (1166), offices des fêtes, avec un curieux mélange des fêtes du rite byzantin et du rite antiochien. Le *Br.Mus.418* (1213), transcrit à Ma'lūla, paraclétique où les prophéties de l'office (fol. 314-324) sont suivant la Peschitto. Le *Vat.Syr.11* (1261 J.-C.), originaire du Sinaï, psautier, d'après la Peschitto, avec les neuf odes scripturaires et divers tropaires de rite byzantin. Le *Vat.syr.41*, liturgicon du XIV^e s., avec leçons scripturaires pour les huit tons, des épîtres, des évangiles, d'après la Peschitto. Recension de la Peschitto dans le *Vat.syr.20* (1215 J.-C.), évangélaire originaire de la Damascène; le *Vat.syr.19*, évangélaire, avec rubriques et calendrier en *caršūnī*, datant du 7 août 1030. Le *Berl.syr.293* (XIII^e-XIV^e s.) est un évangélaire avec recension de la Peschitto, mais d'après l'ordonnance du rite byzantin.

L'énumération de ces quelques codex ne doit pas nous induire en erreur et faire croire que la Peschitto, dans sa version arabe, a été d'un usage général dans les patriarcats melchites jusqu'à une époque si tardive. Elle l'était effectivement jusqu'à l'effort d'arabisation de la liturgie tenté avec succès par Ibn al-Faḍl (XI^e s.) qui fit la version des lectionnaires. Car à partir de la fin du XI^e s. la version arabe des Septante prit place dans les lectionnaires antiochiens multipliés depuis, surtout au XIII^e s., par les copistes. Cela n'empêcha pas d'autres scribes de continuer à transcrire l'ancienne recension. Une autre trace de la liturgie antiochienne dans celle du patriarcat melchite consiste en ce que certains calendriers liturgiques commencent l'année en octobre, tandis que d'autres, plus nombreux à partir du XII^e s., donnent septembre comme premier mois de l'année⁵⁵.

Notre recensement s'étend sur 536 codex transcrits entre 969 et 1300, dont 32 gréco-arabes, 18 syro-arabes⁵⁶, 290 syriaques, dont 5 syro-palestiniens, et 196 arabes. Les codex syriaques couvrent la totalité des livres liturgiques : Prophéties, épistolier, évangélaire, euchologe, liturgicon, octoïḥos, ménée

55 Nous mentionnons pour mémoire celui d'al-Birūnī qui transmet l'usage des Melchites du Ḥawārezm. Sur ce calendrier cf. notre étude *L'Église melchite en Iraq, en Perse et dans l'Asie Centrale*, Jérusalem, 1976, p. 47.

56 Ces mss bilingues n'indiquent pas nécessairement que tout leur contenu soit transmis dans les deux langues. En général la grande partie est en grec ou en syriaque; l'arabe y entre pour les prières diaconales ou les péricopes scripturaires et, pour les plus anciens, dans les rubriques.

ou anthologe, paraclétique, horologe, tridion, psautier, hirmologe, stichéaire, pentécostarion, typicon, canonarion et synaxaire. Par contre, nous n'avons repéré aucun témoin en langue arabe pour l'octoïhos, le paraclétique, le tridion, l'hirmologe, le pentécostarion et le typicon. Nous concluons, d'après cette distribution des livres liturgiques, que la langue syriaque était encore prédominante au XIII^e s. et que l'arabe, s'il ne s'étend pas encore à tous les livres, se présente en force, pour la même période, dans ceux déjà traduits. Cela est vrai surtout pour les manuels qui servent au culte divin dans les milieux paroissiaux: épistolier, évangélaire, horologe, stichéaire ⁵⁷.

TRADUCTEURS

Nous sommes relativement peu renseignés sur l'équipe qui prit en charge la version arabe des livres liturgiques. Notons d'abord que le mouvement eut pour point de départ des initiatives privées. Aucun ordre d'un organisme officiel, synode ou patriarchat, n'a réglé ces traductions ^{57a}. Aussi trouvons-nous plusieurs translations pour un même livre liturgique. Celui qui en assumait la plus grosse partie fut sans contredit 'ABDALLAH IBN AL-FADL. Sa prodigieuse activité littéraire, le crédit dont il jouissait, imposèrent ses versions; ce sont elles, contrairement à ce qui arriva pour d'autres, qui furent multipliées par les copistes jusqu'à ce que l'Imprimerie d'Alep, au début du XVII^e s. et celle de Šuwaïr à partir de 1734, les sélectionnent pour leurs éditions liturgiques et en fassent le *textus receptus* des patriarchats melchites ⁵⁸.

Ibn al-Faḍl traduisit, d'après les Septante, les lectionnaires liturgiques,

57 Nous ne tenons pas compte dans cette nomenclature des codex liturgiques que nous avons classés sous la double rubrique *miscellanea, divers*, car ils ne renferment la plupart du temps que des extraits, acolouthies, hymnes, prières de l'euchologe, ou des fragments de lectionnaires. Nous négligeons également les livres liturgiques classés par KĀMEL (*Fihris maktaba*, t. I, passim) sous la rubrique *tartib ḥidam*, car le mot peut couvrir l'euchologe, des offices plus ou moins longs du ménée ou d'un autre livre liturgique.

De son côté, SBATH (*Al-Fihris*, n° 382, 388, 389 à 393), signale dans des collections alépine, des Psautiers, des Epistoliers, des Evangéliaires. Comme ils ne sont pas datés, nous n'en tenons pas compte.

Les fragments syro-palestiniens n'entrent pas non plus dans la nomenclature.

57a Nous constatons le même phénomène dans l'entreprise similaire de l'évêque d'Alep, Malatios Karma (1612-1634) et dans l'édition des livres liturgiques grecs publiés à Venise aux XV^e-XVIII^e siècles. Sur ce dernier point cf. A. RAES, *Les livres liturgiques grecs publiés à Venise*, in *Mélanges Eugène Tisserant*, vol. III, 2^e partie, Rome 1954 (= *Studi e Testi*, n. 233), pp. 209-222.

58 Sur les éditions liturgiques de ces deux imprimeries, cf. notre ouvrage: *L'Imprimerie au Liban*, Beyrouth 1949, pp. 17-25, 38-45.

épistolier, évangélaire, psautier⁵⁹ et peut-être les *prophéties*. Il dota ces mêmes livres de petites préfaces. Celles-ci ne concernaient pas seulement chaque livre liturgique mais chacun des Évangiles et des Épîtres pauliniennes et catholiques⁶⁰. Il adjoignit un commentaire aux péripécopes qui se lisaient les dimanches et les grandes fêtes. A-t-il traduit le *Synaxaire*? Charon⁶¹ le lui a reconnu sans donner des preuves ou des manuscrits à l'appui. Même attribution par Cheikho et Bacha⁶². Sauget refuse cette attribution à 'Abdallah. Pour lui, ce dernier n'aurait traduit que les *Vies des Saints* (les légendes) du *Ménologe*⁶³. Nous avons été de l'avis des premiers dans la description d'un témoin du *Synaxaire*, le *Ḥariṣa* 70⁶⁴. Puis, dans un compte-rendu de l'ouvrage de Sauget, nous nous sommes rallié à son opinion⁶⁵. Une nouvelle analyse du témoignage de Macaire Za'im nous pousse à revenir à notre sentiment premier, c'est-à-dire à voir en 'Abdallah l'artisan de la version du *Synaxaire* arabe. Voici d'abord le témoignage de Za'im: «Il ('Abdallah) traduisit aux chrétiens tous les livres saints de l'Ancien et du Nouveau Testament, ainsi que leurs commentaires et leur ordonna de les lire les samedis, les dimanches et les fêtes seigneuriales⁶⁶, ainsi que les *Récits des Saints*. Il consuma toute sa vie dans ces œuvres saintes. Il nous laissa les canons (c'est-à-dire qu'il ne traduisit pas les canons des ménées) en grec et en syriaque parce que ces deux langues sont leur langue d'origine et pour que nous n'abandonnions pas ces idiomes sacrés parlés par nos pères saints»⁶⁷.

Le patriarche emploie *Aḥbār al-Qiddīsin*. Or, c'est le titre sous lequel se présente le *Synaxaire* proprement dit dans la plupart des témoins. En second lieu, Macaire semble dire que 'Abdallah ne toucha pas aux *Ménées*, or les *légendes des saints*, ou *Histoire des Saints* comme le veut Sauget, font partie des *Ménées*. En troisième lieu, nous ne possédons pas de témoin du *Synaxaire* antérieur à l'époque de 'Abdallah, mais plusieurs lui sont contemporains ou légèrement postérieurs. Ainsi le *Sin.ar.417* date de 1095, le *Br.Mus.Or.11574* du XI^e s., les *Sin.ar.410 A* et *410 B* de 1103, le *Sin. ar. 412*

59 Il est à remarquer qu'une version antérieure du psautier accompagnée des cantiques existait avant celle d'Ibn al-Faḍl. Elle est transmise par le *Sin.arab.30* (977 J.-C.). Son style est meilleur que celui de 'Abdallah.

60 Fait attesté par les *Sin.ar.156* (1316) et *169* (1192) qui donnent ces préfaces.

61 *Hist.des Patr.*, III, p. 114; *Le Rite Byzantin*, p. 613.

62 'Abdallah ibn al-Faḍl al-Anṣārī (en arabe), in Machriq, t. 9, 1906, p. 947.

63 *Premières recherches sur l'origine des Synaxaires*, pp. 22-23, 31.

64 *Catalogue des Manuscrits du Liban*, I, p. 99.

65 *Bibliotheca Orientalis*, t. XXVIII, 1971, p. 115.

66 Cette précision indique que le traducteur fit la version des lectionnaires liturgiques, c'est-à-dire les *Prophéties*, l'*Évangélaire* et l'*Apostolos* dont les péripécopes lues dans l'office sont accompagnées d'un commentaire ou d'une homélie, et non l'ensemble de l'A. et du N. Testament.

67 *An-Naḥla*, préface publiée par ZAYĀT, *Bibliothèques de Damas*, p. 150.

du XII^e s. La version du *Synaxaire* remonte ainsi au milieu du XI^e s. (ni le *Sin.ar.417*, ni le témoin du Br. Museum ne sont des archétypes) qui est l'époque de la grande activité d'Ibn al-Faḍl. En dernier lieu, le *Ménée* grec n'a été constitué dans sa forme complète qu'entre le XI^e s. et le XIII^e s. Une version arabe d'une de ses composantes paraît prématurée.

Les suscriptions ou les colophons des codex font connaître d'autres traducteurs. Des catalogues plus précis que la plupart de ceux que nous possédons actuellement allongeront sans doute la liste de ces pionniers, hommes d'Eglise ou simples laïcs qui permirent à leurs contemporains d'entrer en contact direct avec les textes de l'année liturgique.

Les manuscrits du Sinaï ont livré le plus de noms, sans pour cela permettre d'affirmer que ces traducteurs étaient des Sinaïtes. Les uns étaient ressortissants du patriarcat d'Antioche, les autres de celui d'Alexandrie.

II. ABŪ 'ALĪ 'ISA IBN IṢḤĀQ SAḤQŪQ, surnommé *al-kāteb al-ḥomṣī*, vécut au X^e-XI^e s., antérieurement de quelques décades à Ibn al-Faḍl, puisque l'une de ses traductions date de 1010 J.-C. Comme la *nisba* l'évoque, il était originaire de Ḥomṣ. Le *Sin.ar.252* (1010 J.-C.) est un *katismatarion* des grandes fêtes,

نبتدي بعون الله وحسن توفيقه بترجمة الاقاسمات الاعيادية ... قاتسماط تقال في عيد الميلاد المجيد المقدس.

Le colophon, fol. 163^v, porte le nom du traducteur Ibn Saḥqūq et dit qu'il opéra sa version à partir du grec, au mois de *šawwāl* de l'an 400 H. (1010 J.-C.), alors qu'il habitait Damas.

Ibn Saḥqūq fut, selon le colophon du *Sin.arab.268*, fol. 314^v, le promoteur de la version arabe de la *Hiérarchie ecclésiastique* de Denys l'Aréopagite, faite par Abū-l-Faraḡ Ġirḡis ibn Yūḥanna ibn Sahl ibn Ibrāhīm *al-mutaṭabbab* al-Yabrūdī⁶⁸, en *saḡar* de l'an 400? H. (les chiffres des dizaines et des unités ne sont pas lisibles dans le ms.⁶⁹). L'œuvre d'al-Yabrūdī est transmise par le *Sin.arab.268* (1225 J.-C.).

68 Sur le médecin Abū l-Faraḡ, cf. notre article *Abū l-Faraḡ al-Yabrūdī, médecin melchite de Damas (X^e-XI^e s.)*, in *Arabica*, t. 23, pp. 13-22, et KH. SAMIR, in *Islamochristiana*, II, 1976, p. 55. Ce dernier ne fait que démarquer notre contribution.

69 «استقلت انا جورجس بن يوحنا بن سهل بن ابراهيم الدمشقي المعروف بابن اليرودي لسيدى ابي علي عيسى الكاتب المعروف بابن سحقوق لهذا الكتاب الذي لديونوسيوس في الكهنوت البيعية وهو من الاشياء المعلومه لانه لم ينقل الى العربي غير هذه النسخة ... وكتب الاصل في صفر سنة اربع مائة ... وكان الفراغ من هذه النسخة في العشر الاوسط من ايلول سنة ستة اربعة وثلاثين لكون العالم الموافق العشر الاوسط من شهر رمضان لسنة اثنين عشرين وستماية للعرب وكتب (كذا) الخاطي الاثيم بيمين بكينسة السيدة بدمشق».

D'après A. ATIYA, *Catalogue raisonné*, p. 498. Il est curieux que le même phénomène, omission des chiffres des dizaines et des unités, se soit produit dans la date de la mort de ce médecin

III. Le *Sin.arab.245* révèle le nom d'un autre traducteur *anba* ATHANASE L'EGYPTIEN (*anba Aṭanāsī al-Miṣrī*). le ms. date des environs du XIII^e s. et contient des extraits liturgiques: canons, stichères, kathismata et tropaires. C'est au fol. 360^v qu'il est dit que le traducteur des stichaires, de la langue grecque à la langue arabe, est *anba* Athanase⁷⁰.

IV. Une note du fol. 244 du *Vat.syr.74* (1215 J.-C.)⁷¹ avertit que le grand canon pénitentiel de saint André de Crète a été traduit du grec en syriaque par *al-qass* YŪḤANNA, fils du prêtre 'Isa, du bourg de Rūmia. C'est le seul traducteur en syriaque dont nous connaissons le nom pour cette période. Cette même indication est portée par le *Berl.syr.310* (1491), triodion, le *Bodl.syr.85* (XVI^e s.), triodion, le 141 de la même bibliothèque et le *Bkerké 149* = *Khalifé 38* (1603 J.-C.). Yūḥanna traduisit également en syriaque le paracletique, indication dans un ms. de la collection Ph. de Ṭarrāzī transcrit en 6989 (1481 J.-C.)⁷².

Les mss offrent de nombreuses variantes dans la transcription du nom du village natal de ce traducteur : *Vat.syr.74*, fol. 244, et *Bodl.syr.85*, fol. 244, Rūmia; *Berl.syr.310* et *Ṭarrāzī*, Rumna; *Bkerké 149* et *Bodl.syr.141*, Rūmāna. Armalé⁷³ identifie Rumna à Rūmāna et situe la localité, en se basant sur le *Br. Museum 408*, fol. 242^r et ^v, «dans le district de Zabadānī, près de Damas». Cette identification nous semble plus plausible que celle proposée par Charon, soit en faveur de Rūmiya, près de Brummāna, à l'est de Beyrouth, soit 'Aīn-ar-Rummāna, près de 'Aley⁷⁴. Malgré cela, elle ne nous satisfait pas. Nous préférons chercher Rūmāna dans l'actuelle Hurman (Kaza Elbistān), sur l'un des ruisseaux qui se réunissent pour former le Ceyḥān. Bār Ġīgrā de Rūmāna⁷⁵ révéla en 1029 aux Byzantins le refuge où se cacha Jean VIII, patriarche jacobite d'Antioche, recherché par l'empereur Romain Argyre, au moment des tractations entre Byzance et Jacobites.

traducteur telle qu'elle est indiquée par Ibn Abī 'Uṣāib'a: «وتوفي البيروني بدمشق في سنة ... واربعمائة»
«ودفن في كنيسة اليعاقبة بها عند باب توما».

(*'Uyūn al-anbā'*, II, p. 143).

70 Cf. 'ATĪYA, *Catalogue raisonné*, p. 467.

71 La date de ce codex rend caduque l'hypothèse de BAUMSTARK, p. 238, faisant vivre Yūḥanna au XVI^e s.

72 ARMALÉ, *Les Melchites*, pp. 113-114 et fig. 4, 5 et 6.

73 ARMALÉ, *op. cit.*, pp. 113-115.

74 *Hist. des Patr.*, III, p. 37.

75 Bār Ġīgrā est peut-être le même que l'évêque chalcédonien Abramios d'Aromainé, qui signa, en 1031/2, l'approbation d'un *tomos* dirigé contre les Jacobites (cf. HONIGMANN, *Le Couvent de Barsauma et le patriarcat jacobite d'Antioche*, Louvain 1954, p. 54 et note 1).

V. IBRĀHĪM IBN ṬUWĀLĒ (ou ṬUWALA)

En dehors d'une double mention par le *Berl.syr.*296 (1ère moitié du XV^e s.) et le *Par.syr.*128 (1562), nous ne connaissons rien de ce traducteur. Il est dit en effet dans le premier codex, fol. 139 : « Nous écrivons encore l'ordre de la prière de minuit ... traduite du grec en arabe par le prêtre Ibrāhīm, fils de Ṭuwālē, et interprétée de l'arabe en syriaque par l'évêque Macaire de Qāra ». Dans le second : « Les *triodica* ont été traduits du grec en arabe par le prêtre Ibrāhīm, fils du Ṭuwālē, et de l'arabe en syriaque par l'évêque Macaire de Qāra » (fol. 5). Ibrahim est donc antérieur à Macaire de Qāra et nous sommes bien renseigné sur la vie de ce hiérarque qui mourut après 1466⁷⁶. Le fait qu'Ibrāhīm entreprit des versions du grec à l'arabe nous pousse à le classer dans ce XII^e siècle qui assista à la traduction des livres liturgiques à partir du grec.

*
* * *

Nous l'avons déjà noté plus haut, le passage du grec à l'arabe se fit sans intermédiaire dans le patriarcat d'Alexandrie. Nous avons l'exemple d'Athanas al-Miṣrī. Car le copte ne fut jamais admis comme langue liturgique chez les Melchites. Pour celui d'Antioche, certains traducteurs comme Ibn al-Faḍl, Ibn Saḥqūq, Ibrāhīm ibn Ṭuwālē et d'autres anonymes, firent de même. Les assertions⁷⁷ portées dans les colophons ou la suscription de leurs versions détruisent l'affirmation catégorique du P. I. Armalé. « Il est patent que les Melchites de langue syriaque, lorsqu'ils commencèrent à traduire leur liturgie et leurs offices en arabe, n'opérèrent pas leur version du grec, comme certains l'ont claironné⁷⁸. Non. Ils en firent la version d'après le syriaque comme l'a prouvé le seigneur patriarche ar-Raḥmānī par des preuves claires »⁷⁹. Nous ne nions pas, et nous l'avons signalé pour certains livres, que la version syriaque servit parfois comme intermédiaire à la traduction arabe; mais elle ne fut pas la seule.

76 Cf. notre *Histoire du Mouvement littéraire dans l'Église melchite du V^e au XX^e s.*, vol. III, t. 2, pp. 148, 201-202.

77 La même assertion est reproduite dans des versions anonymes. Ainsi dans le *Vat.syr.*54, euchologe, dans lequel il est dit au fol. 19, que l'ordre du baptême a été traduit du grec en arabe; dans le *Br.Mus.syr.*250, évangélaire « traduit sur un exemplaire grec ». Va à l'encontre de la thèse des syriacisants, le fait que les livres liturgiques melchites en langue syriaque, durant cette période, ont été traduits du grec. Car la langue originelle de la liturgie byzantine pratiquée par les Melchites est le grec et non le syriaque.

78 L'expression arabe, plus forte et plus imagée, est difficile à rendre en français : *kama ṭabbala ba'ḍuhum wa-zammara l-ba'd al-āḥar*.

79 *Les Tites melchites*, op. cit., p. 4 du tiré à part.

PARTICULARITÉS

Les traducteurs melchites ne se contentèrent pas de rendre en syriaque ou en arabe, les livres liturgiques grecs tels que les employait la Grande Eglise, comme le fera le patriarche Euthyme Karma au XVII^e s. Ils adaptèrent les uns aux usages et coutumes de leurs patriarchats, et conservèrent dans d'autres certaines particularités liturgiques. Nous constatons le phénomène pour les sources canoniques, nous le constatons chaque fois qu'un livre liturgique melchite a été l'objet d'une étude sérieuse, comme c'est le cas pour le Synaxaire⁸⁰. D'où l'importance des codex énumérés, qu'ils soient gréco-arabes, syro-arabes, ou simplement syriaques ou arabes, pour l'étude de l'évolution de la liturgie telle qu'elle était pratiquée dans les Eglises melchites⁸¹.

Dans le courant de cet article, nous n'avons pas manqué d'évoquer certaines particularités. Nous y ajoutons d'autres. Le patriarchat d'Antioche avait, à l'instar des autres Communautés syriaques, un rite abrégé du baptême. Des mss syriaques en effet ont conservé un *ordo* du baptême de forme antiochienne, attribué à saint Basile, en usage dans l'Eglise melchite avant la byzantinisation de sa liturgie. Il a de nombreux points de contact avec les autres *ordines* baptismaux en syriaque, c'est-à-dire ceux (*jacobites*) attribués à Sévère⁸² et à Timothée d'Alexandrie⁸³ et celui, maronite, attribué à Jacques de Sarūg⁸⁴. L'*ordo* melchite a été publié, d'après le *Vat.syr.41*

80 Comme l'a prouvé amplement MGR J.-M. SAUGET dans une étude très suggestive et très intéressante, *Premières recherches sur l'origine et les caractéristiques des Synaxaires melchites (XI^e-XVII^e s.)*, Bruxelles 1969, 456 pp. (= Subsidia Hagiographica, n. 45). Cf. surtout pp. 175-184. De son côté le P. Darblade note : « Bien des euchologes syro-melchites ne contiennent ni les trois liturgies, ni les prières secrètes des Vêpres et de l'Orthros qui occupent une grande place dans les euchologes grecs manuscrits de la même époque; bon nombre de prières pour l'administration des sacrements sont aussi omises; de même est souvent omis le rite des ordinations dont n'a que faire le prêtre, etc... Si donc l'euchologe syro-melchite est en général moins complet que ce même livre chez les Grecs, il est plus pratique » (J.-B. DARBLADE, *L'Euchologe arabe melchite de Kyr Méléce Karmé*, POC, 1956, p. 30).

81 Quelques-unes des particularités liturgiques ont été signalées par C. CHARON, *Hist. des Patr.*, t. III, pp. 166-169, et par le P. J. DARBLADE, *L'Euchologe melchite*, pp. 30-31.

82 Pour les différents textes concernant Sévère dans ASSEMANI, *Codex Liturgicus Ecclesiae Universae*, et DENZINGER, *Ritus Orientalium*, voir *Le Muséon*, t. 83, 1970, p. 369, et pour les mss plus anciens, cf. S. P. BROCK, *Studies in the early history of the Syrian Orthodox baptismal Liturgy*, JThS, t. 23, 1972, pp. 16-64.

83 Edition et traduction par S. BROCK, *A New Syriac Baptismal Ordo attributed to Timothy of Alexandria*, in *Le Muséon*, t. 83, 1970, pp. 367, 431.

84 ASSEMANI, *op. cit.*, II, pp. 309-350; III, pp. 184-187; DENZINGER, *op. cit.*, I, pp. 334-350. Cf. aussi S. P. BROCK, *The Epiklesis in the antiochene Baptismal Ordines*, in Symposium Syriacum 1972 (*OrChrA* 197), pp. 183-327.

(XIV^e s.) par J.A. Assemani⁸⁵. Un *ordo* différent, également melchite et attribué à St Basile, se trouve dans le *B.M.296* = *add. 14497*, ff. 119^r-142^r, euchologe du XI^e-XII^e s. Il est suivi d'un autre, court, en usage également chez les Melchites (ff. 152^r-153^v)⁸⁶.

Deux codex de la Vaticane et un de la Bibliothèque Nationale de Paris contiennent aussi un *ordo* long : *Vat.syr.41*, ff. 245^v-266^r, euchologe du XIV^e s.; *Vat.syr.53*, ff. 9^v-26^r, euchologe de 1041 J.-C.; *Par.syr.100*, ff. 7^v-26^r, euchologe du XVI^e s. Le lemme des trois codex dit que cet *ordo* a été traduit du grec au syriaque. Le même office du *Vat.syr.41* se retrouve en version arabe dans le *Vat.syr.54*, ff. 19-31, euchologe syro-arabe du XII^e s., et deux mss de notre collection, le *Nasrallah 7^a*, pp. 8-23, euchologe greco-arabe du XVI^e s., et le *Nasrallah 53*, pp. 459^r-460^r, codex acéphale comprenant dans son état actuel les stichères et le lectionnaire du carême. Ce ms. est syro-arabe et pourrait être du XIII^e s. Le lemme de l'office du baptême y affirme que l'*ordo* a été traduit du grec à l'arabe. Nous avons déjà signalé les particularités de l'évangélaire du *Br.mus.syr.250* (*add. 14488*) (1023 J.-C.). L'*Orient.4951* du même fonds contient la liturgie du Nil⁸⁷. Ce même rite est resté longtemps en usage dans le patriarcat d'Alexandrie, comme l'attestent des codex de la bibliothèque patriarcale de la ville, le *Gr.46*, ff. 93^a-105^v (XIV^e s.) et le *Gr.144*, qui contiennent une acolouthie pour l'élévation des eaux du Nil. Sa version arabe est transmise par le *Sin.arab.258* (XIII^e s.)⁸⁸. Le même *4951* donne le rite des ordinations (lecteur, sous-diacre, diacre, prêtre) qui remonte à la période préjustinienne⁸⁹.

Le *Bodl.syr.45* (1166) présente un curieux mélange des fêtes du rite byzantin et du rite antiochien.

Un *triodion* syro-melchite, le *Vat.syr. 74* (1215 J.-C.), fol. 134^v, donne pour le second dimanche du carême un canon de saint Théophane Graptos sur l'Enfant prodigue.

Provient de Jérusalem, où il a été transcrit en 1187, l'*Or.Oct. 1019* de Berlin, horologion syriaque qui a cette particularité de contenir un tropaire explicite-

85 *Codex Liturgicus*, I, pp. 130-140; II, pp. 130-145; III, p. 56 sq. Version latine seulement in DENZINGER, *Ritus Orientalium*, I, pp. 318-327.

86 Il a été publié avec introduction et commentaire par S.P. BROCK, *A short Melkite baptismal service in syriac*, in *Parole de l'Orient*, 1972, t. III, pp. 119-130.

87 Sur cette liturgie, cf. *DACL*, art. Egypte par H. LECLERCQ, col. 2560-2562; H. ENGBERDING, *Der Nil in der Liturgischen Frömmigkeit des christlichen Ostens*, in *OrChr*, XXXVII, 1953, pp. 56-88.

88 Ce codex a été transcrit par Grégoire I, patriarche d'Alexandrie (1243-1263). La bénédiction est marquée pour le dimanche précédant la Pentecôte.

89 Cf. *OCP*, 1939, p. 276.

ment monothélite. A. Baumstark avait remarqué le fait, M. Raġġi l'a souligné⁹⁰. M. Black a édité le codex en 1954⁹¹.

Le *Sin.arab.237* (vers le XIII^e s.) est intéressant sur plusieurs points. Nous en reprenons l'analyse d'après Aṭiya⁹², avec quelques compléments personnels :

ff. 4^r-10^v : «synaxaire» ou liste des saints pour chaque jour de l'année — ff. 11^{r-v} : mention des saints conciles, *Dikr al-Maġāme' al-Muqaddasa* — ff. 11^v-14^r : «tropaires et prières». Les premiers «se disent au dimanche de la Ste Eucharistie», *al-atrobāriyāt tuqāl waqt aḥad al-qurbān al-muqaddas* — ff. 14^v-109^v, psautier avec les kathismata — ff. 109^v-118^r, les cantiques qui se trouvent en général groupés à la fin du psautier — ff. 118^v-122^v, 278^v-282^v, deux homélies de saint Nil — ff. 123^r-212^v, horologion — ff. 213^r-221^r, Liturgie de saint Jean Chrysostome — ff. 222^v-226^v, Liturgie de saint Basile — ff. 226^v-238^v, commentaire de la Liturgie de saint Marc — ff. 238^v-242^r, Liturgie de l'Apôtre Pierre — ff. 242^r-256^r, Liturgie de saint Jacques — ff. 256^r-278^r, «Explication et commentaires sur certaines liturgies et lecture de quelques péricopes de l'Evangile», le commentateur commence par la Liturgie de saint Marc — ff. 283^r-398^v, Epître et homélie de Philoxène, suivies d'extraits du même Philoxène, d'Isaac de Ninive, de saint Jacques et du Diadoque — Cette partie, comme d'ailleurs la suivante, n'intéresse pas notre sujet — ff. 399^r-402^v, sentences et proverbes.

En 1945, à l'occasion de l'analyse du *Ma'lūla IV*⁹³, octoïhos-horologe du XIV^e/XV^e s., nous avons mentionné aux pp. 273-275 «morceau qui se dit au salut (ou à la procession) du Corps divin, les jours de la Penticosti». L'opinion communément admise est que la fête du T.S. Sacrement ne remonte pas dans l'Eglise melchite au-delà de 1737. Un doute cependant a été émis par Charon : «Ce qui semblerait confirmer une certaine ancienneté de cette fête chez les Melkites, c'est le témoignage de Maxime Ḥakīm, archevêque d'Alep de 1732 à 1760 ; dans la préface à l'office actuellement en usage et dont il composa une partie, il dit que le prêtre damasquin 'Abdal-Massīḥ lui raconta avoir vu dans la bibliothèque patriarcale de Damas, du temps du patriarche Cyrille l'Alépin (c'est Cyrille V, petit-fils de Macaire III Za'im ...) un vieux penticostarion arabe contenant l'office du T.S. Sacrement»⁹⁴. Le même auteur met en doute aussitôt après l'existence de cette fête : «Il ne faudrait pas cependant, trop se presser de conclure». Pour notre part,

90 *Le Monothélisme chez les Maronites et les Melchites*, in *Journal of Ecclesiastical History*, II, 1951, n. 98.

91 *A Christian Palestinian Horologium*, Textes and Studies, N.S. 1, Cambridge 1954.

92 *Catalogue raisonné*, pp. 446-451.

93 *Les manuscrits de Ma'lūla*, in BEO, XI, 1945-1946, p. 95.

94 *Hist. des Patr.*, t. III, p. 160.

divers indices nous autorisent à croire qu'il existait une fête de l'Eucharistie dans l'Eglise Melchite dès le XIII^e s. au moins. A preuve le témoignage du *Sin.arab.237* que nous analysons, le *Šarfé syr.6/30* (XIV^e s.) et le *Bkerké Khalifé 41 = Armalé 129* (avant 1491)⁹⁵. Malheureusement le jour de la fête n'est pas fixé. Pour le *Sin.237*, c'est un dimanche, sans plus; pour le *Šarfé syr. 6/30* aucune précision: «Hymnes pour le jour de la procession du Saint-Sacrement, *Tarnīma li-yawm 'ala tazyīh al-ğasad*⁹⁶. Dans le *Ma'lūla IV*, il tombe les jours de la Penticosti, ce qui le rapproche de la date de la Fête-Dieu latine.

Autre particularité du *Sin.arab.237*, nouvelle attestation en faveur de la pratique, dans la Sainte Montagne, des Liturgies des saints Jacques, Marc et Pierre dont quelques-unes sont commentées; signe évident que le codex n'est pas un témoin pétrifié, mais reflète un usage courant.

Quant à la présence de la liturgie de Saint Pierre qui se retrouve aussi dans le *Vat.gr.1970* (XII^e s.), elle s'explique par les relations qui existaient entre le Sinaï et l'Italie du Sud⁹⁷.

Un épistolier, *Vat.syr.21* (1041 J.-C.), fol. 78, conserve un rite en usage à Antioche le Vendredi et le Samedi Saints, jours où l'on vénérât spécialement la sainte Lance de N. Seigneur⁹⁸.

Dans le *Borg.syr.13* (XI^e/XII^e s.) après la procession de la grande Entrée, encensement exécuté par le diacre, de l'autel et des prêtres concélébrants et cérémonie du lavement des mains du célébrant. Dans le même *Borg.*, suivi en cela par les *Vat.syr.41* (XIV^e s.), 40 (1553) et 639 (XVI^e-XVII^e s.), à la suite de la Grande Entrée, dans les liturgies de saint Basile et de saint Jean Chrysostome, prière sacerdotale, non retrouvée jusqu'ici en grec, suivie d'un bref dialogue partiellement conforme avec le texte grec original parallèle de ces deux liturgies⁹⁹.

95 Nous avons indiqué dans *Hist. du mouvement littéraire*, vol. III, t. 2, p. 154, que le *Sin.ar.222* (XVIII^e s.) contenait le même rite. C'est une erreur de notre part que nous rectifions ici. Le rite indiqué n'a aucun lien avec une fête du Saint Sacrement.

96 DOM PARISOT, *La Bibliothèque du séminaire syrien de Charfé*, POC, IV, 1899, p. 160.

97 La Liturgie de saint Pierre a été publiée selon le codex *Rossanensis*, par C.A. SWAINSON, *The Greek Liturgies*, Cambridge 1884, pp. 191-203, et selon plusieurs manuscrits par H.W. CODRINGTON, *Liturgy of Saint Peter*, in *Liturgiegeschichtliche Quellen und Forschungen*, t. 30, 1936, Münster, pp. 115-175. L'étude de ce dernier a fait apparaître la présence d'éléments romains dans cette liturgie byzantine en provenance d'Italie d'où elle a passé au Mont Athos et dont l'original latin remonte peu avant 800-825; il aurait été traduit en grec vers 950. Voir aussi J.M. HANSSENS, *La Liturgie romano-byzantine de Saint Pierre*, in OCP, t. IV, 1938, pp. 235-258; V, 1939, pp. 103-150.

98 Le même rite se trouve dans le *Vat.syr.278* (IX^e s.). L'office est en syriaque dans les deux codex, mais il porte des indices de byzantinisation. Cf. détails dans CHARON, *Hist. des Patr.*, III, p. 160.

99 Cf. J.-M. SAUGET, *Nouveaux fragments de rouleaux liturgiques byzantino-melkites en syriaque*, Le Muséon, t. 88, 1975, pp. 5-30.

D'autres particularités sont relatées dans des codex transcrits entre 1300 et la réforme de Karma. Leur présence n'est pas un signe péremptoire que leur introduction date de cette époque. Nous pensons plutôt que ces témoins ont été transcrits sur des modèles plus anciens. Ce qui motive leur énumération dans cet article.

L'Euchologe du *Par.syr.100* (XVI^e s.) est intéressant à plusieurs égards. D'abord, au fol. 1, il contient un rite abrégé du baptême, rite qui se retrouve dans les *Vat.ar.15* et 619¹⁰⁰. Nous y avons signalé l'existence «d'un ordo de baptême par saint Basile le Grand, traduit du grec en syriaque». Aux ff. 28^v-29^v : profession de foi de celui qui se convertit à la foi orthodoxe (101) — ff. 29^v-30^v : prières pour les hérétiques, les excommuniés et les pécheurs pénitents. A la suite de cette prière se trouve un canon relatif à la réception des hérétiques¹⁰². Les Manichéens et les Ariens doivent être baptisés; les Jacobites et les Nestoriens n'ont qu'à renoncer à leur hérésie — ff. 30^v-35^r : rite pour la réception dans le sein de l'Eglise d'un chrétien qui s'était fait musulman et qui revient au christianisme¹⁰³ — fol. 194^r : bénédiction d'une cloche — fol. 219^r, prière pour un vieillard — fol. 219^r : prières pour la servante d'un prêtre.

Nous ignorons la provenance de cet euchologe. Il a dû être composé pour un milieu rural vivant de la culture du blé, de l'olivier et de la vigne. Il consacre en effet six prières pour la première denrée et ses dérivés : fol. 203^r, prière au moment de semer le grain; fol. 216^r, bénédiction des grains; fol. 223^v, bénédiction de la première gerbe de la moisson; fol. 223^v, bénédiction du pain nouveau; fol. 225^v, bénédiction de la pâte; fol. 235^v, bénédiction du pain que l'on distribue aux pauvres. Trois pour l'olivier et l'huile : fol. 204, prière au moment de planter la vigne et l'olivier; fol. 215, bénédiction de l'huile; fol. 224^v, bénédiction de l'huile nouvelle. Trois pour la vigne et ses dérivés : fol. 204, prière au moment de planter la vigne et l'olivier; fol. 216^v, prière sur du raisin nouveau; fol. 226^v, bénédiction du vin nouveau — Fol. 220, bénédiction d'une nouvelle fontaine ou d'un puits — Fol. 233^v : bénédiction du sel que les fidèles reçoivent du prêtre — Fol. 239^v, prière pour la multiplication des troupeaux — Dans ce même codex, à l'office de la bénédiction des eaux, le jour de l'Epiphanie, les tropaires *Phoni Kyriou épi ton hydaton* et *Siméron ton hydaton*, Φωνὴ Κυρίου ἐπὶ τῶν ὑδάτων et Σήμερον τῶν ὑδάτων manquent. Le P. Cheikho a publié¹⁰⁴ d'après un

100 Publié par ASSEMANI, *Codex Liturgicus*, lib. II, cap. 149.

101 Rite semblable dans le *Saint-Sépulcre 155*, et le *Par.syr.101* (1516), fol. 76^v.

102 Rite identique dans le *Par.syr.101*, fol. 77^r.

103 Rite identique dans le *Par.syr.101* (1516), ff. 78^v-84^r.

104 *Machriq*, 1901, t. IV, pp. 1126-1132. Version allemande par G. GRAF, *Ein alter Weiheritus der Morgenländischen Kirche*, in *Der Katholik*, 1902, pp. 272-281.

codex de l'Orientale du XIV^e-XV^e s., «les prières pour le sacre d'un évêque» offrant des variantes avec les euchologes actuels. Dans la profession de foi, le concile de Jérusalem est mentionné le premier de tous les conciles œcuméniques; par contre le second concile de Nicée contre l'Iconoclasme est passé sous silence.

Le *Borg.arab.178*, ff. 19^v sq donne un rite particulier pour la récitation du *mésoneucticon* la nuit du dimanche, en dehors de l'église¹⁰⁵.

Dans le *Bkerké Khalifé 43* (= *Armalé 129*), euchologe syro-arabe du XV^e s. : bénédiction de l'eau pour chacun des mois de juillet, août, septembre — Profession de foi que le prêtre réclame de l'*étranger* (infidèle) qui devient chrétien. Le premier rite se retrouve dans le *Nasrallah 7*, pp. 298-319, euchologe syro-arabe du XV^e s. Dans le *Nasrallah 7^a* (XVI^e s.), pp. 212-216, «prière de la foi orthodoxe que le prêtre récite lorsqu'il reçoit (dans l'Eglise) ceux qui viennent des peuples étrangers, comme les Jacobites, les Maronites et les Nestoriens».

La *lectio continua* des Evangiles durant la liturgie est différente suivant qu'il s'agit d'Antioche ou de Jérusalem. Dans la première métropole, elle se déroulait ainsi : Jean, Matthieu, Luc et Marc. Cet ordre est donné précisément par la *Synopsis aghias graphis* mise sous le nom de saint Jean Chrysostome¹⁰⁶. Elle a été suivie par Byzance. Les mss sinaïtiques suivent cet ordre. A Jérusalem, par contre, la lecture des quatre Evangiles s'y déroulait différemment : Jean, Matthieu, Marc et Luc. «Ce qui, comme l'a démontré Théodore Zahn¹⁰⁷, est l'ordre déjà reconnu par Origène. C'était sans doute l'ordre primitif de la codification des Evangiles en un seul volume»¹⁰⁸.

Nous trouvons une autre différence dans la *lectio* des Evangiles. A Antioche, le Prologue de saint Jean était proclamé à la Liturgie du dimanche de Pâques. C'est ce que donnent les évangélistes sinaïtiques, sauf un. Dans le rite de Jérusalem au contraire, d'après ce que nous apprend le *Kanonarion géorgien*, cette lecture ne commençait qu'au dimanche de l'*antipaskha*¹⁰⁹. Le *Sin.arab. 133* (1102 J.-C.) suit en cela le *Kanonarion*. Ce qui militerait en faveur de son origine hiérosolymitaine.

Les particularités liturgiques conservées dans des codex transcrits après 1516 sont moins nombreuses. Nous les avons relevées dans le t. 1 du vol. IV de notre *Histoire du Mouvement littéraire dans l'Eglise melchite*, pp. 259-261. Lors de la révision des livres liturgiques faite par le patriarche

105 Cf. détails in CHARON, *Hist.des Patr.*, t. III, p. 173.

106 PG, t. LVI, col. 313-386.

107 *Geschichte des Neutestamentlichen Kanons*, Erlangen-Leipzig 1980, t. II, pp. 371-375.

108 BAUMSTARK, *Liturgie comparée*, p. 139.

109 BAUMSTARK, *Liturgie comparée*, p. 138.

Karma lorsqu'il était évêque d'Alep sous le nom de Méléce, malgré son affirmation qu'il s'est servi de manuscrits grecs et syriaques pour exécuter son travail, il a supprimé toutes les particularités dans sa version. D'ailleurs cette dernière a été faite d'après les livres grecs édités à Venise. Si des copistes du XVII^e s. en ont conservé quelques-unes, c'est par fidélité à des codex plus anciens qui n'avaient plus aucun rapport avec le moment de la transcription. Ainsi un héritage des antiques liturgies d'Antioche, de Jérusalem et d'Alexandrie a été dilapidé. Il n'en est resté qu'un souvenir auquel reviennent avec nostalgie ceux pour lesquels comptent encore les choses et les objets qui ont marqué et façonné la vie de leurs ancêtres.

ADDITION

Mgr J.-M. Sauget vient de découvrir, dans un fragment exposé au Musée National de Damas, deux feuillets syro-grecs de l'Anaphore tronquée de Saint Jacques, datés du IX^e au IX^e s., en provenance probablement du Patriarcat d'Antioche¹.

1 J.-M. SAUGET, *Vestiges d'une célébration gréco-syriaque de l'Anaphore de Saint Jacques*, in: *After Chalcedon, Studies in Theology and Church History*, offered to professor Albert Van Roey – Louvain, 1985, p. 309.